

# DOSSIER D'INSCRIPTION A LA SECTION SPORTIVE BASKET-BALL DU LYCÉE JEAN MACE NIORT



**Nom :**

**Prénom :**

Inscription en classe de :                      2<sup>nd</sup>e

1<sup>ère</sup>

Élève relevant du secteur :                      OUI

NON

*Nous vous rappelons que pour tout élève hors secteur, une demande de dérogation devra être déposée auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Deux-Sèvres qui la validera ou non. L'inscription à la section sportive ne sera donc définitive qu'après cet accord.*

Le dossier est à renvoyer dûment complété avant le **30/04/2019** à l'attention de Mme Bobinet au Lycée Jean Macé Niort accompagné des pièces suivantes :

- Les 2 premiers bulletins scolaires de l'année en cours
- Une copie de la licence (si l'élève est licencié en club)
- Un certificat médical de moins de 3 mois stipulant que l'élève peut suivre une section sportive avec 3 heures d'entraînement par semaine en plus de son sport actuel
- Fiche d'inscription à la 1/2 journée de tests sportifs qui aura lieu le mercredi 15 mai

## Cadre réservé à la commission de recrutement

**Refusé    Liste d'attente    Admis sur secteur    Admis hors secteur**



NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Sexe : .....

NOM des parents ou tuteurs légaux : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel dom : ..... Tel port : .....

Courriel : .....@.....

### **Renseignements scolaires :**

Établissement fréquenté : .....

Classe : ..... LV1 : ..... LV2 : .....

L'élève sera-t-il : externe    demi-pensionnaire    interne au lycée Thomas Jean Main

Nous vous rappelons que l'élève qui s'inscrit à la section sportive ne pourra pas suivre une autre option (latin...)

### **Renseignements sportifs :**

Pratiques-tu le basket dans un club ?    OUI    NON

Si oui : lequel ? : .....depuis combien de temps ? .....

Niveau de compétition : .....

Nombre d'entraînements par semaine : .....

Taille : ..... Poids : .....

Investissement en arbitrage : .....

en entraîneur : .....

Autre sport pratiqué : .....

Je sollicite l'admission de mon enfant, ci-dessus nommé, dans la section sportive basket-ball du Lycée Jean Macé Niort. J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement et des modalités de fonctionnement de la section.

Signature des parents

**AVIS du professeur principal** (de l'année en cours)

- Capacités de l'élève et résultats scolaires :

.....  
.....  
.....  
.....

- Capacité à mener de front études et pratique intensive du basket :

.....  
.....  
.....  
.....

AVIS :      Défavorable      Favorable      Très favorable      Recommandé

Signature du professeur

**AVIS du professeur d'EPS ou de l'entraîneur de basket-ball**

- Capacités sportives :

.....  
.....  
.....  
.....

- Comportement dans le groupe :

.....  
.....  
.....  
.....

AVIS :      Défavorable      Favorable      Très favorable      Recommandé

Signature du professeur d'EPS ou de l'entraîneur



## **Règlement de la section**

Ce document fixe le cadre général organisant l'action de la Section Sportive Scolaire (SSS) Basket-ball. Il sera assorti d'un contrat pour chaque élève qui porte sa signature, celle de ses parents, celle du responsable de la section et du chef d'établissement.

Article 1 - Le présent règlement entre en application à la rentrée scolaire de septembre 2019

Article 2- Les élèves de la SSS bénéficient de l'entraînement et de son suivi et d'un nombre limité d'actions (Compétitions UNSS). L'emploi du temps est aménagé afin d'alterner judicieusement les séquences d'EPS et les entraînements.

Article 3 - Les élèves inscrits en SSS peuvent se licencier conjointement à la FFBB et à l'UNSS (Association sportive) pour représenter le lycée lors de rencontres excellence.

Article 4 - L'entraînement est sous la direction du responsable et du ou des entraîneurs qui en déterminent les modalités.

Article 5 - Les horaires d'entraînement s'entendent du début de la séance à la fin de la séance. Tout retard ou absence sera notifié et les familles en seront informées.

Article 6 - Sauf dans le cas de dispositions particulières motivées, la présence aux cours et aux entraînements prévus par le calendrier est obligatoire. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par écrit ; au préalable quand cela est possible, ou dès le retour de l'élève. Le cas échéant, il pourra être demandé un certificat médical.

Article 7 - L'admission en SSS implique un engagement de l'élève pour l'ensemble de sa scolarité et induit une exigence de résultats. En ce sens, toute compétition sportive ou action, pour laquelle l'élève est appelé à défendre les couleurs de son établissement et/ou de son club constitue un objectif.

Article 8 - Les sportifs admis en SSS basket s'engagent à ne pas recourir à l'utilisation de substances ou produits dopants. De la même manière, ils s'engagent à ne pas consommer d'alcool, de tabac ou de drogue (quelle qu'en soit la nature).

Article 9 - Les entraîneurs seront vigilants et suivront attentivement l'évolution des élèves par des prises de données et mesures (taille, poids, fatigue...). Des adaptations pourront être mises en place pour alléger momentanément les entraînements mais le suivi médical reste à la charge des familles. Celles-ci pourront se rapprocher des Drs Touquet et Rolland, médecins du sport à l'hôpital de Niort, référents de la section.

Article 10 - L'engagement en section sportive vaut pour les 3 ans de la scolarité au lycée. L'arrêt de la section à la demande de l'élève et/ou de sa famille n'est possible que pour raison médicale nécessitant un arrêt de la pratique sportive de plus de 3 mois. Aucune autre demande ne saurait être recevable. Le conseil de classe peut décider l'arrêt si la situation scolaire le justifie.

Article 11 – L'arrêt de la section peut être demandé par la commission de recrutement si l'élève a un comportement en inadéquation avec les valeurs que veut transmettre la section au sein de l'établissement, de l'internat ou autre.

Article 12 – Les élèves peuvent bénéficier de soutien scolaire, de tutorat... mais ces dispositifs seront mis en place avec l'accord et l'engagement de ces derniers.

# FICHE INSCRIPTION A LA 1/2 JOURNÉE DE TESTS SPORTIFS

## MERCREDI 15 MAI 2019

13h au Gymnase Barbusse Niort (derrière le lycée Jean Macé)

Je, soussigné ..... m'engage à être présent mercredi 15 mai pour passer les tests sportifs basket.

Apporter une tenue de sport, une bouteille d'eau ....

Pour tout désistement, prévenir Mme Bobinet ou fournir un certificat médical à l'adresse suivante :

Christelle-Chri.Bobinet@ac-poitiers.fr

En tant que tuteur légal, je, soussigné ..... accepte que mon enfant cité ci-dessus participe aux tests de recrutement.

Signature des parents et de l'élève